

Formation complémentaire

Nail-Art

- **Objectifs de la formation**

Mise en valeur de l'ongle par le dessin	Techniques formes et traits	Techniques de dégradé de couleur
Techniques larmes et gouttes		

- **Déroulement de la formation**

La formation Nail-Art sera dispensée sur 1 jours pour 7h de formation.

Evaluations en deux parties

QCM +/- 10min

Evaluation pratique

Remise d'attestation individuelle de suivi et objectifs acquis.

Prérequis : Accessible à tout public. Ouvert aux apprenants et professionnels de l'esthétique, ainsi que toutes personnes voulant se diriger dans les métiers de l'onglerie.

- **Inscription** :

Signature sur place du contrat de formation.

Remarques : Le CATEC se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation si le nombre de participants requis n'est pas atteint. Dans ce cas, une autre date de formation ou un remboursement vous seront proposés.

- **Tarifs** : 350 € hors matériel
Acompte à l'inscription de 70€

- **Accessibilité** :

L'établissement est accessible aux personnes handicapées. Les conditions d'accueil seront évaluées après entretien avec le référent handicap.

- **Dates de session** : Nous contacter

- **Supports pédagogiques** :

Manuel de formation fourni et matériels mis à disposition.

- **Bloc de compétences** : Non Applicable

- **Qualités requises**

- Habilité manuelle
- Sens du contact
- Créativité, capacité à innover à créer.
- Sens de l'esthétisme
- Rigueur professionnelle
- attrait pour les arts
- sens du détail
- patience et minutie

Programme

Jour 1

Matin :

Théorie de la pratique. Etude des différents matériaux utiles pour la réalisation de nail art. essai sur papier. Essai sur capsules. Démonstrations et applications des différentes méthodes de traits fins, arabesques,... sur capsules

QCM

Après-Midi :

Entraînement sur capsules des motifs. Applications des dégradés, effets couleurs et matières. Suite de l'entraînement et **contrôle continu**. Tour de table questions /réponses.

Évaluation d'application et Remise des attestations.



- **Après la formation**

Insertion professionnelle : Suite à la formation, l'apprenant peut exercer à son compte ou en institut pour la réalisation de prestation ongulaire.